

Fiche mission Herbadilla Basket

	<h3 style="margin: 0;">COMMISSION INSCRIPTIONS ET BENEVOLAT</h3>
	<p>Rôle</p> <p>Gérer et organiser les inscriptions au club.</p> <p>Accueillir, informer les nouveaux adhérents (joueurs ou bénévoles) sur le fonctionnement et les valeurs du club.</p> <p>Aider au recensement des besoins en bénévoles et à leur recrutement</p>
<p>Membres : Hervé Fonteyne Sandrine Freuchet Aurélie Bichon</p>	<p>Tâches à effectuer</p> <p>Définir la procédure d'inscription au club (déroutements, conditions, tarifs...) en lien avec le comité de basket et le bureau.</p> <p>Centraliser, suivre et contrôler la conformité des dossiers d'inscriptions.</p> <p>Mettre en place et participer aux permanences d'inscriptions.</p> <p>Editer et tenir à jour un listing des adhérents au club (nom, sexe, coordonnées, date de naissance, n°licences...).</p> <p>Mettre en place un listing des bénévoles (parents ou volontaires) susceptibles de participer aux différentes tâches (coaching, entraînement, animations, commissions, bureau...) et le partager avec les coordinateurs des différentes commissions.</p> <p>Renseigner au préalable les nouveaux adhérents potentiels sur la procédure d'inscription, le fonctionnement et les valeurs du club.</p> <p>Mettre en place un parcours d'accueil pour les nouveaux adhérents et bénévoles afin de les accompagner et de favoriser leur intégration (livret d'accueil, rencontres, transmission de documents, pot d'accueil... ??)</p> <p>Recenser et centraliser les besoins en bénévoles (commission, bureau, encadrants...) et mettre en place une aide au recrutement (fiche de poste, annonce, contacts...).</p>
<p>Coordinateur (trice) : Sandrine Freuchet</p>	<p>Organise et anime les réunions de la commission (planning, ordre de jour, timing, CR...).</p> <p>Fait le lien entre le bureau et la commission.</p> <p>S'assure de la mise en œuvre des actions et garantit leur cohérence avec le projet associatif.</p>
<p>Fonctionnement</p>	<p>La commission est composée de <u>membres</u> qui se répartissent les tâches en fonction de leurs compétences, leur souhait, leur rythme et leur disponibilité.</p> <p>Les actions et les axes de développement sont définis <u>collectivement</u> par les membres <u>lors des réunions</u> puis soumis (si nécessaire) <u>à la validation du bureau</u> par l'intermédiaire du coordinateur, dans le respect des valeurs du club et du projet associatif.</p>